



Syndicat INTER 87 FSU

44, Rue Rhin et Danube - 87280 LIMOGES
Téléphone : 05.87.41.62.29 - E-mail : inter87fsu@sfr.fr - <https://inter87fsu.fr>
Permanence tous les jours sauf le mercredi

Se syndiquer à INTER87 FSU, c'est d'abord avoir l'assurance d'être renseigné, conseillé, aidé et soutenu sur les affectations, les promotions, la notation, les congés formation et d'être défendu en cas de besoin.

Concernant la cotisation elle se calcule de la façon suivante : vous multipliez par 0,75 % votre salaire mensuel net sans les primes (*pas l'imposable, celui que vous percevez réellement*), cela vous donnera votre cotisation mensuelle. Le montant du prélèvement trimestriel correspond à 3 fois cette somme.

Par exemple si mon salaire net est de 1188 €, je calcule ma cotisation comme suit :

1188€ X 0,75 % = 8,91€ mensuel ce qui fera un prélèvement tous les trois mois de la somme de 26,73 €.

Au vu du nombre important de nos adhérents, les cotisations se règlent par prélèvement automatique sur les comptes bancaires. Ceux-ci se font en début de chaque trimestre : le 10 janvier pour le 1^{er} trimestre, le 10 avril pour le 2^{ème} trimestre, le 10 juillet pour le 3^{ème} trimestre et le 10 octobre pour le 4^{ème} trimestre.

En cas d'adhésion en cours de trimestre il vous faudra joindre avec le bulletin d'adhésion un chèque de la valeur d'1, 2 ou 3 mois de cotisations selon la date de votre adhésion.

Je vous invite à compléter le bulletin d'adhésion ci-joint, et à nous le retourner accompagné d'un **RIB** (relevé d'identité bancaire). Le mandat SEPA, en bas du formulaire, concerne l'autorisation de prélèvement de vos cotisations et suit les normes européennes obligatoires depuis le 1^{er} février 2014.

Le paiement de la cotisation syndicale est déductible à hauteur de 66 % de votre imposition annuelle sur le revenu. Une attestation vous sera délivrée à cette fin chaque année.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire dont vous auriez besoin.

En espérant vous compter parmi les adhérents, nous vous prions de croire, en l'assurance de nos salutations syndicales.